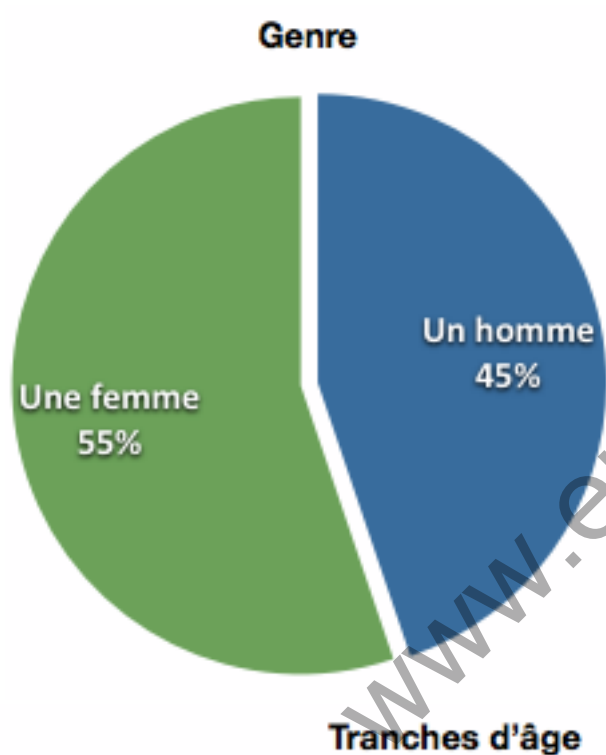


# Le salaire des métiers de l'ergonomie

A l'automne 2010, l'Association Les Ergonautes a lancé un questionnaire sur le salaire des métiers de l'ergonomie en France. L'objectif est de donner les moyens aux professionnels du métier d'évaluer leur salaire.

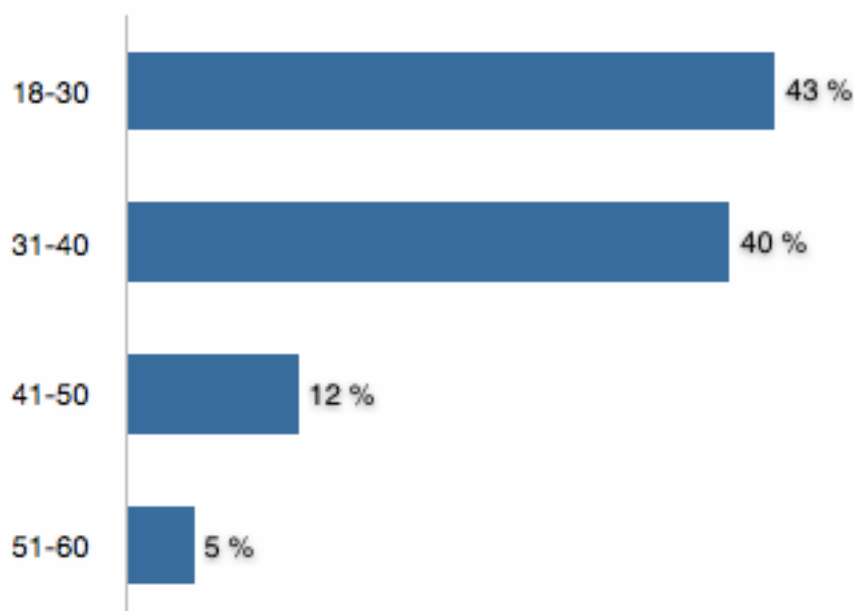
Fin décembre 2010, **331 réponses** au questionnaire ont été ainsi recueillies et analysées. Ces réponses représenteraient 9% de la population de professionnels titulaires du diplôme d'ergonomie (cf. travaux de Damien Huygue, Journées de Bordeaux 2010).

## Ergonome, qui tu es



### Répartition Femme / Homme

(fig. 1) La profession est presque autant représentée par des femmes (56%) que par des hommes (44%) avec une légère tendance à la féminisation du métier (14 non répondants)

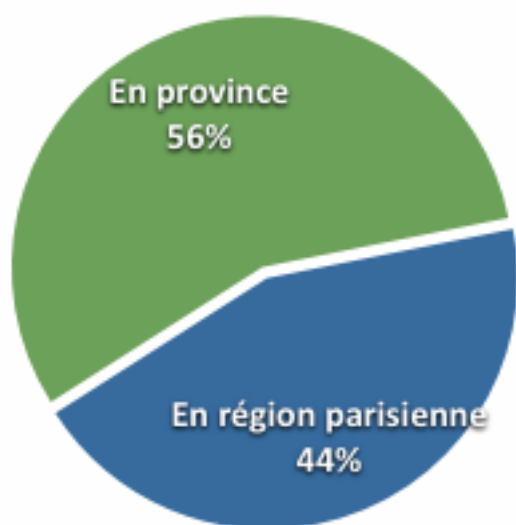


### Tranches d'âge

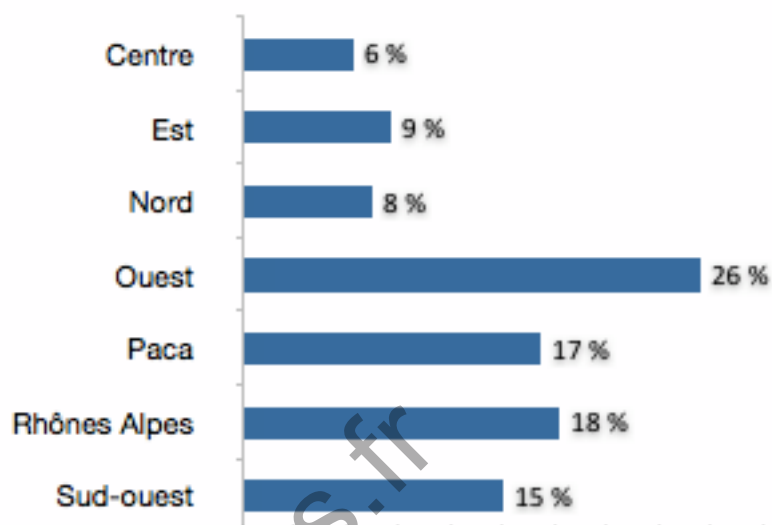
(fig. 2) Les personnes âgées de moins de 30 ans (43%) sont aussi représentatives du métier que celles âgées entre 31 et 40 ans (40%)

## Répartition géographique

### Localisation géographique



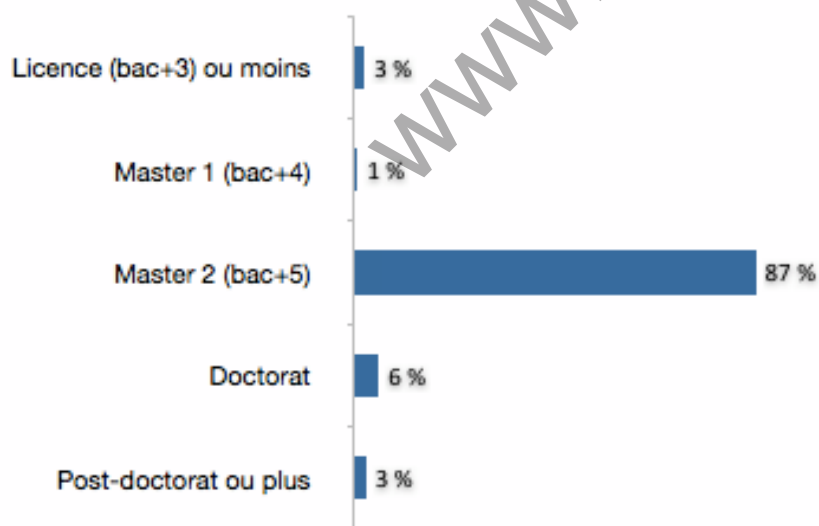
### Localisation en province



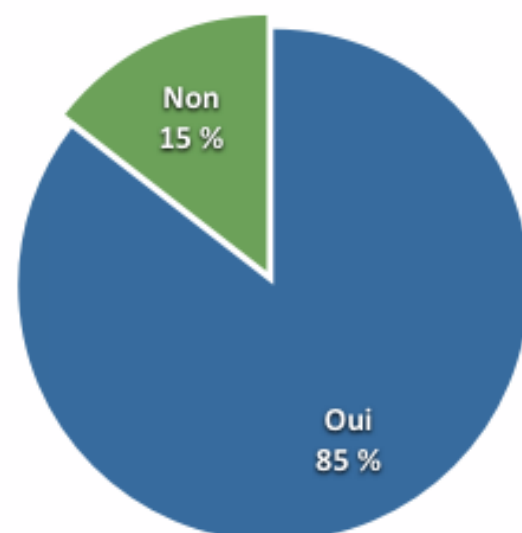
(fig. 3) Les ergonomes sont bien présents en province (56%). Toutefois, la région Ile de France reste un lieu privilégié pour exercer la profession (44%)

## Niveau d'études et diplôme

### Niveau d'études

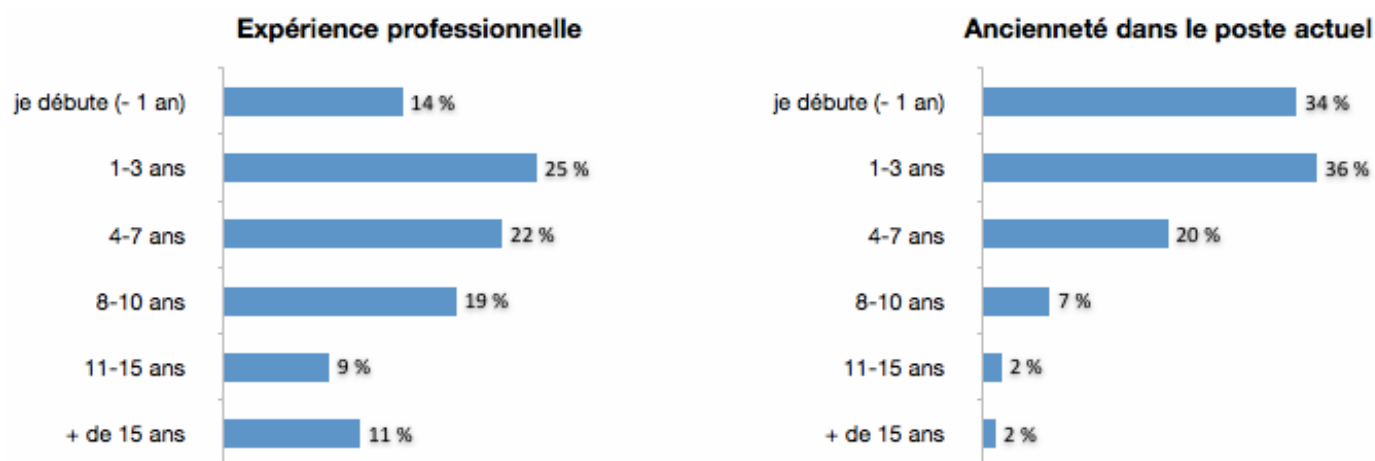


### Diplômé en ergonomie ?



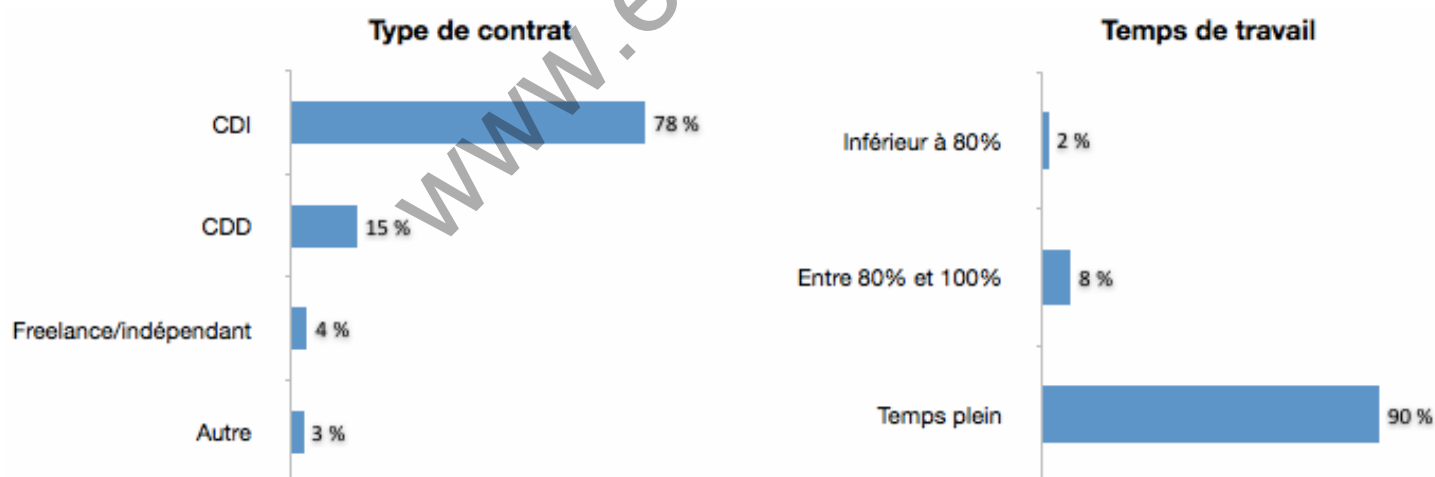
(fig. 4) La grande majorité des ergonomes est diplômé d'un Master 2 (87%). La grande majorité (85%) sont diplômés en ergonomie ; la nature du diplôme des ergonomes non titulaires (15%) est inconnue.

## Expérience professionnelle



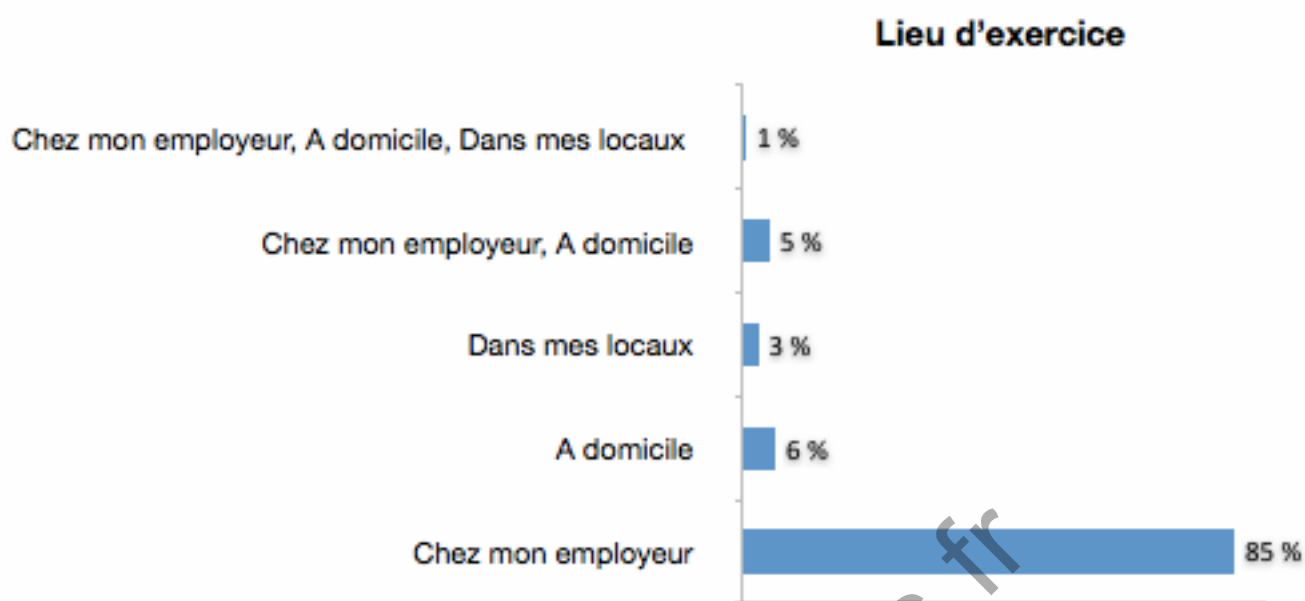
(fig. 5) Le nombre d'années d'expérience allant de moins d'un an à plus de 15 ans est réparti de façon assez homogène. Toutefois, les années d'expérience comprises entre 1-3 ans (25%), 4-7 ans (22%) ont tendance à être plus représentatives de la profession. Pour une majorité des professionnels, les deux pieds sont fraîchement posés dans l'entreprise : moins d'1 an (34%), 1 à 3 ans (36%) d'ancienneté dans le poste soit 70% des ergonomes ayant une ancienneté de moins de 4 ans dans le poste actuel.

## Type de contrat de travail

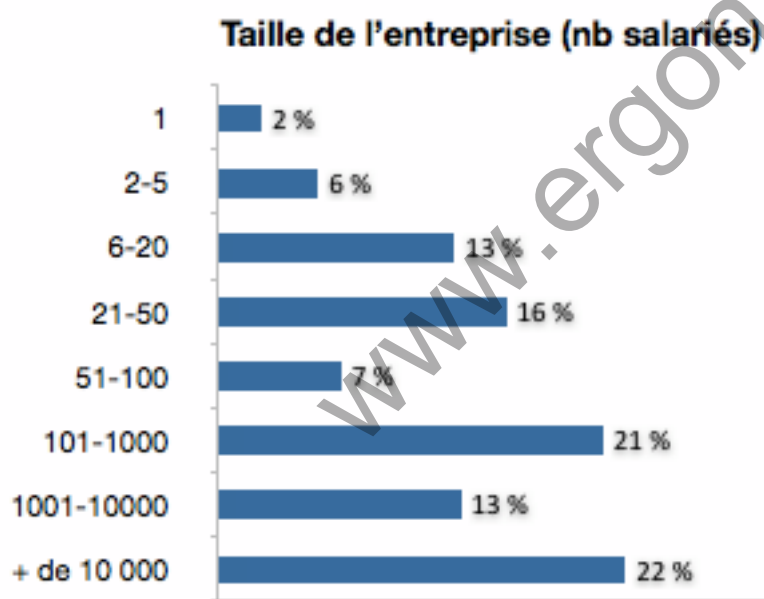


(fig. 6) Les ergonomes sont majoritairement en CDI (78%). 90% ont tout le loisir d'exercer leur profession à temps plein

## Localisation du lieu d'exercice



(fig. 7) Exercer chez l'employeur reste le mode de travail privilégié (85%)...en attendant l'évolution dans ce domaine...

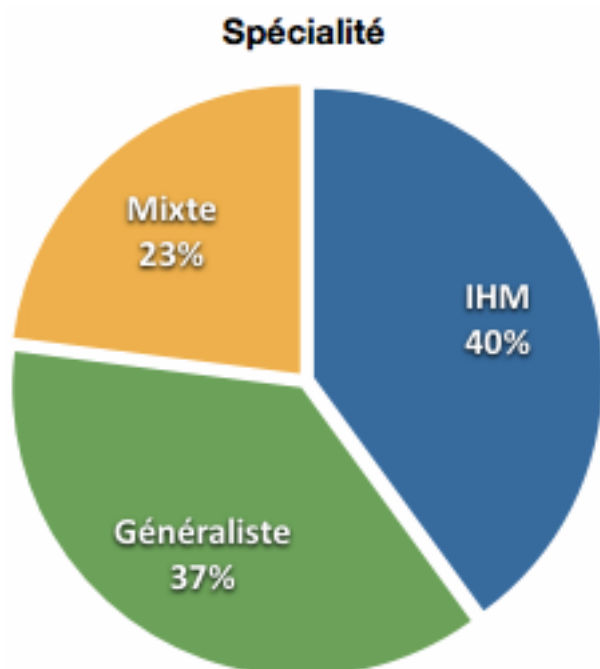


(fig.8) Les entreprises de plus de 10000 salariés (22%) et de 101 à 1000 salariés (21%) sont les plus représentées. On notera la faible représentation des ergonomes pour les entreprises de 51-100 salariés (7 %)

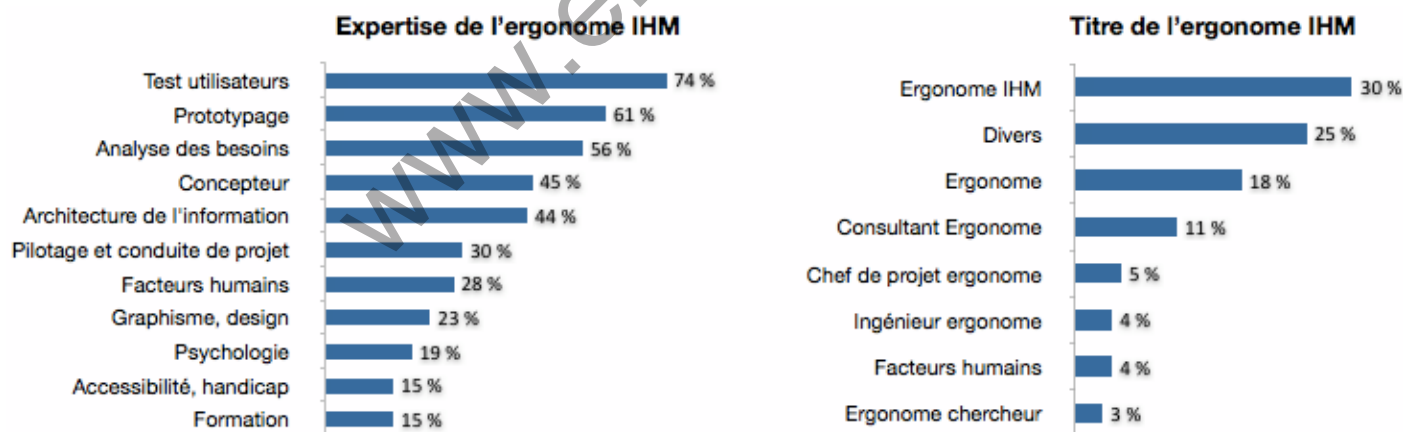
# Ergonome, ce qu'est ta profession

## Les spécialités, titres et expertises du métier

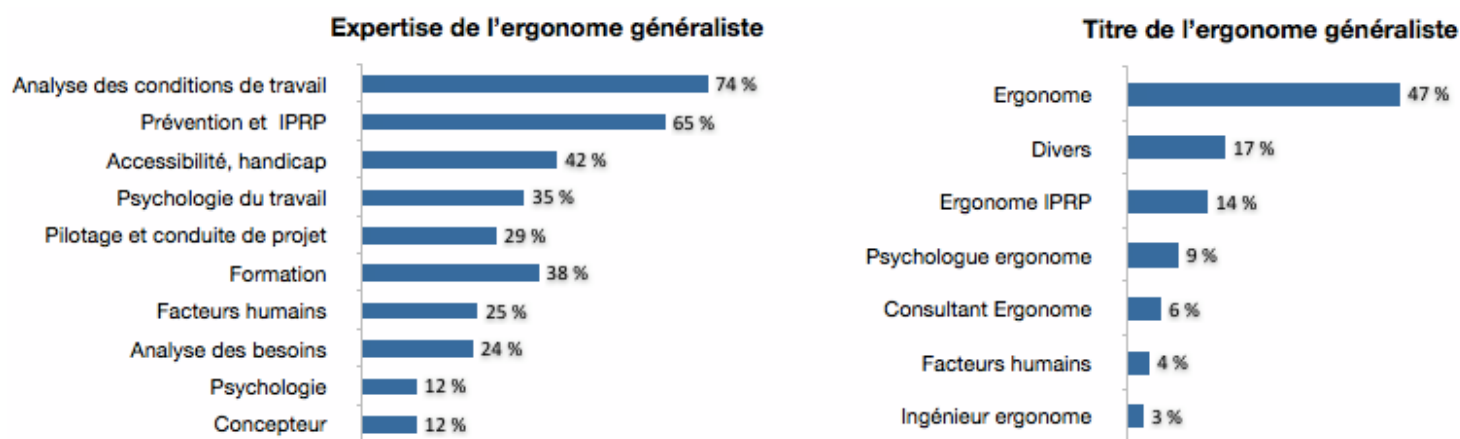
3 spécialités ont été dégagées de l'analyse des domaines d'expertise : IHM (40%), Généraliste (37%), Mixte (23%)



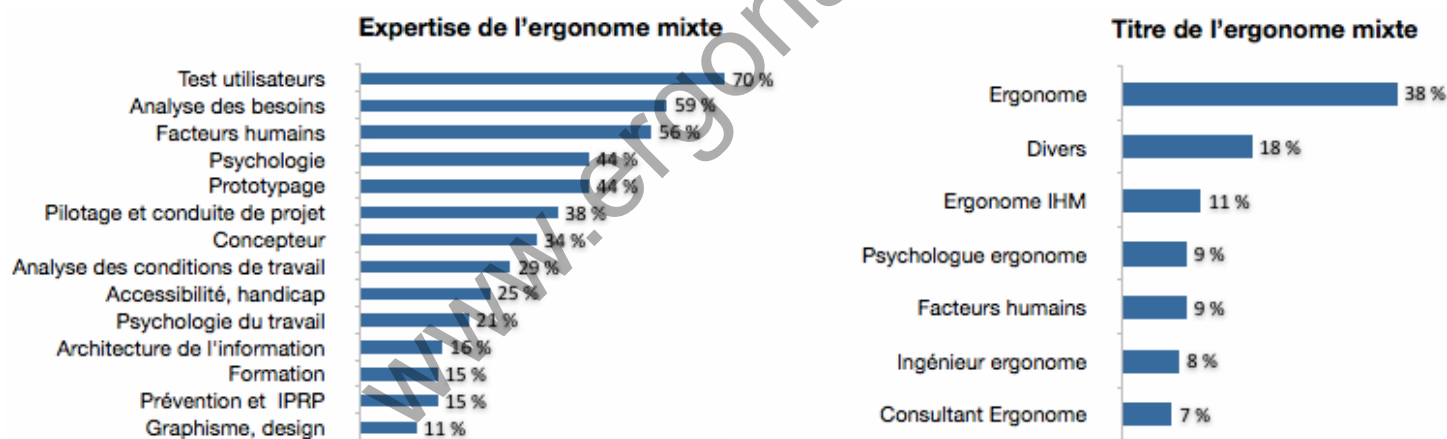
(fig. 9)



(fig. 10) L'ergonome IHM se caractérise par 3 expertises principales que sont : • Tests utilisateurs (74%) • Prototypage (61%) • Analyse des besoins (56%). Le titre le plus utilisé par l'ergonome IHM est celui d'« ergonome IHM » (30%). On notera toutefois la diversité des titres employés (26%). Le titre d'« ergonome » n'est pas privilégié (18%).



(fig. 11) L'ergonome généraliste se caractérise par 2 expertises principales qui sont : • Analyse des conditions de travail (74%) • Prévention et IPRP (65%). Le titre le plus utilisé par l'ergonome généraliste est celui d' « ergonome » (47%).



(fig. 12) L'ergonome mixte allie à la fois les compétences de l'ergonome IHM et de l'ergonome généraliste et se caractérise par 3 expertises principales qui sont : • Tests utilisateurs (70%) • Analyse des besoins (59%) • Facteurs humains (56%). Le titre le plus utilisé par l'ergonome mixte est, comme l'ergonome généraliste, celui d' « ergonome » (38%).



# Ergonome ce que tu vauX

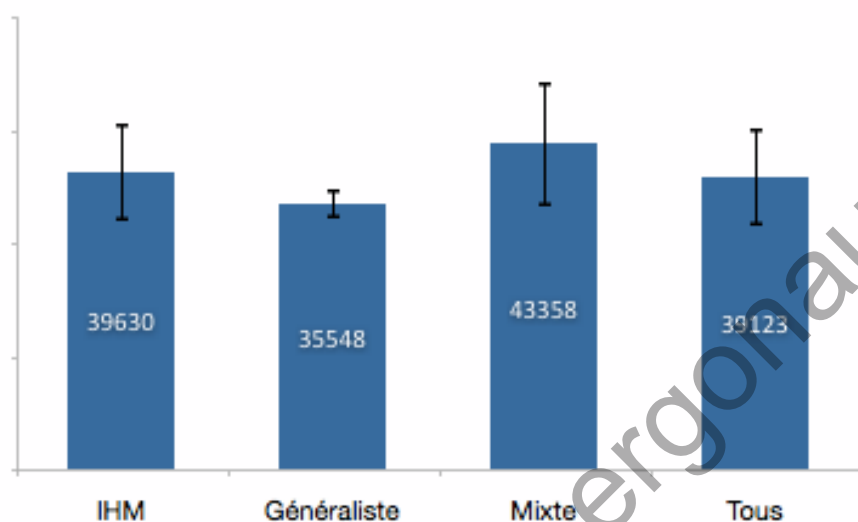
Le salaire moyen brut annuel global est de **39 123 €** ( $\sigma$  13057, n=331).

Ce qui impacte le salaire: Ta spécialité ; Ton genre ; Ta région ; Ton âge et expérience ; Ton type de contrat de travail ; La taille de ton entreprise.

## Salaire par spécialité

La double spécialité de l'ergonome mixte permettrait de parvenir à une situation financière plus confortable

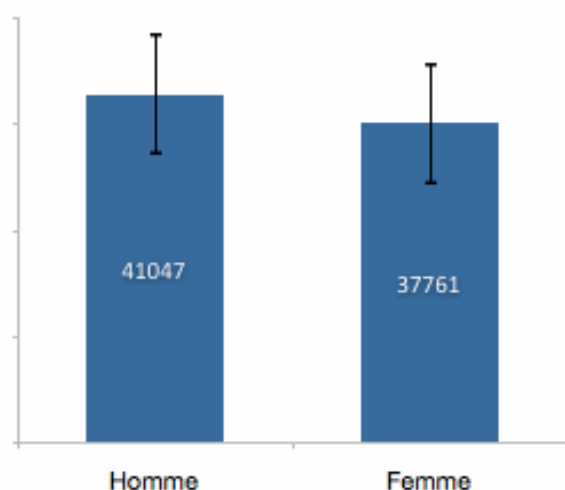
**Rémunération par spécialité**



(fig. 15) L'ergonome mixte (43359 €,  $\sigma$  16633, n=74) gagne en moyenne plus que les autres 2 profils. Cette moyenne est supérieure au salaire moyen global (39123€). Le salaire de l'ergonome IHM (39630€,  $\sigma$  12911, n=125) correspond au salaire moyen global alors que celui de l'ergonome généraliste (35548€,  $\sigma$  9169, n=117) se situe en dessous de cette moyenne.

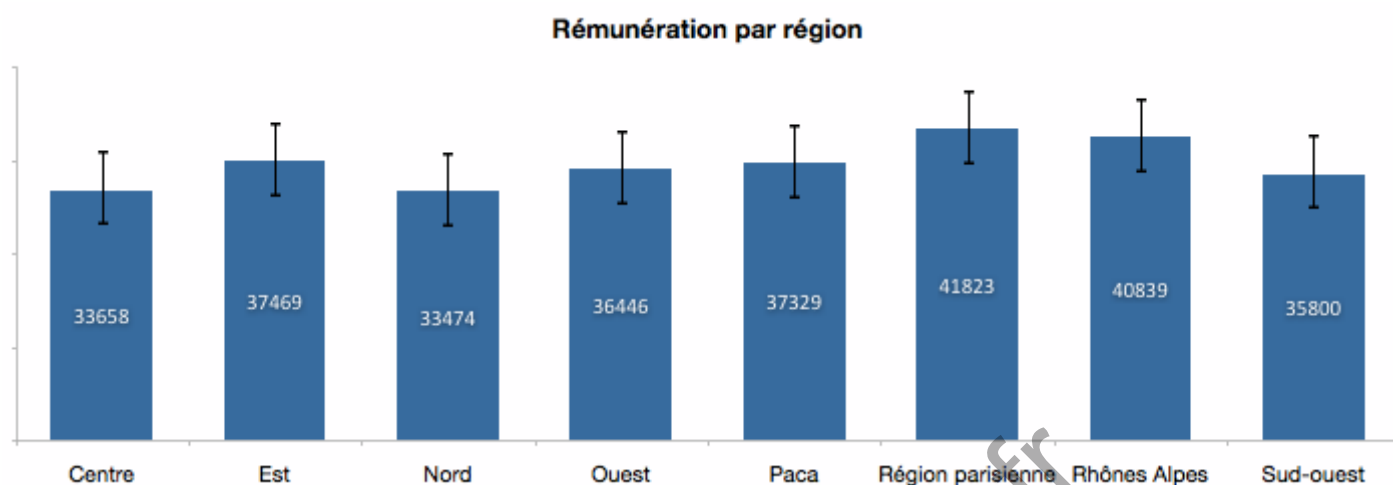
## Salaire en fonction du sexe

**Rémunération par genre**

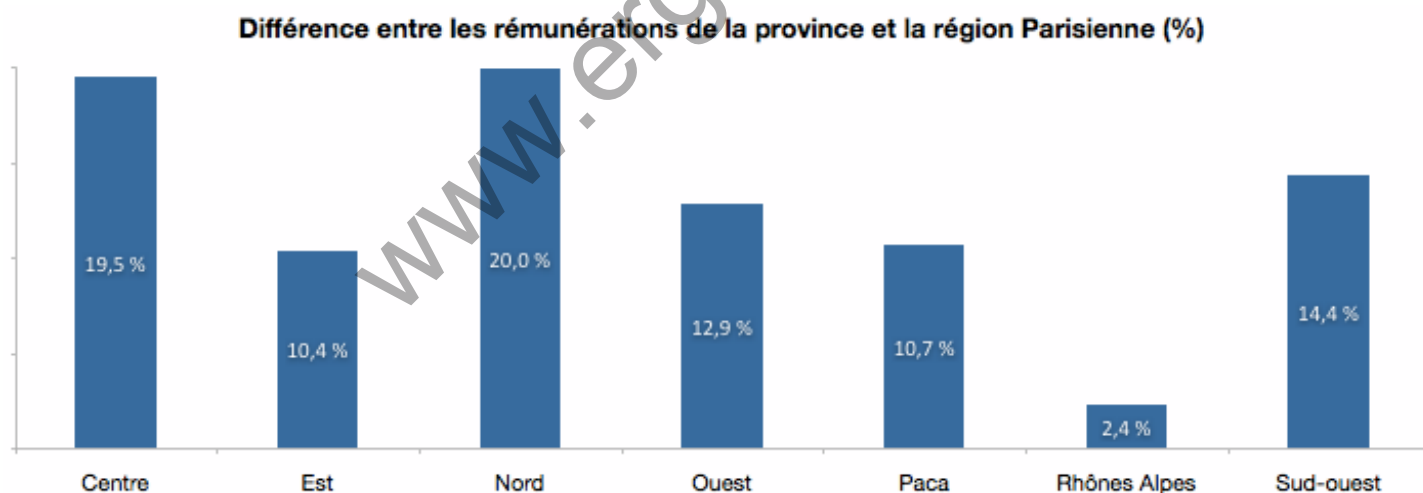


(fig. 16) Les hommes bénéficient d'un salaire moyen annuel de 41 047 euros brut ( $\sigma$  14382, n=142). Celui des femmes atteint les 37 761€ ( $\sigma$  12088, n=175) et est inférieur à celui des hommes. Faut-il attendre une femme au pouvoir pour valoriser le travail au féminin...

## Salaire par région

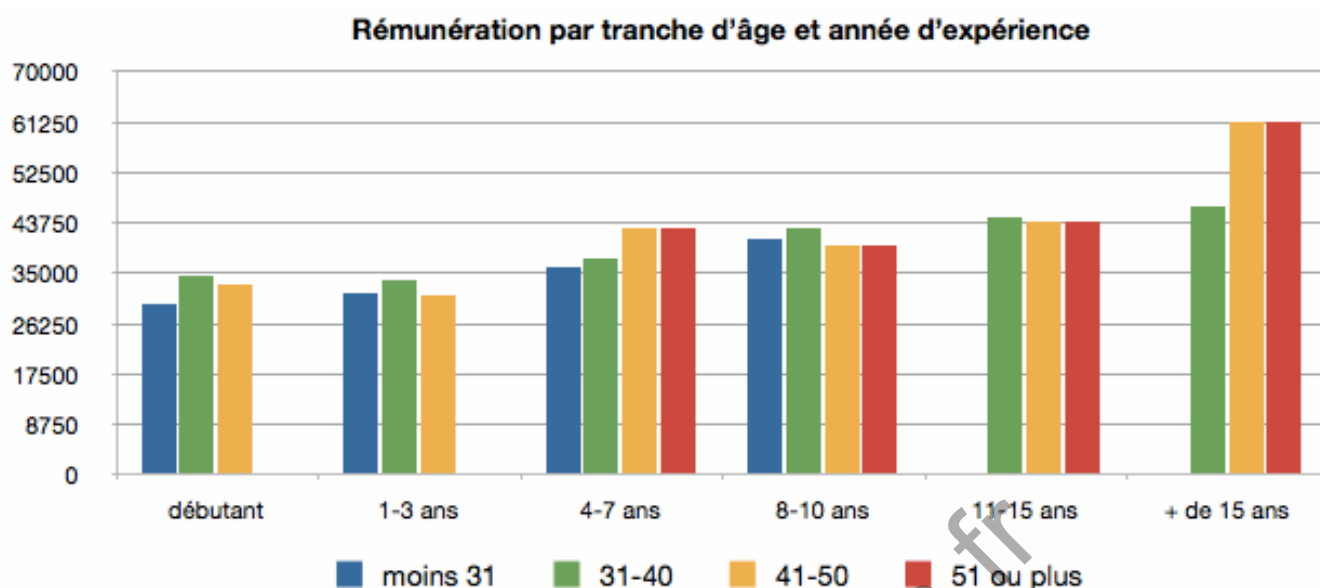


(fig 17) Le salaire moyen brut annuel varie suivant les régions. Sans surprise, la région Parisienne bénéficie du meilleur salaire (41 823 €,  $\sigma$  15420, n=146). En Province, c'est la région Rhône-Alpes (40 839 €,  $\sigma$  13912, n=34) qui s'en sort le mieux et le Nord qui s'en sort le moins bien (33 474€,  $\sigma$  5152, n=14).

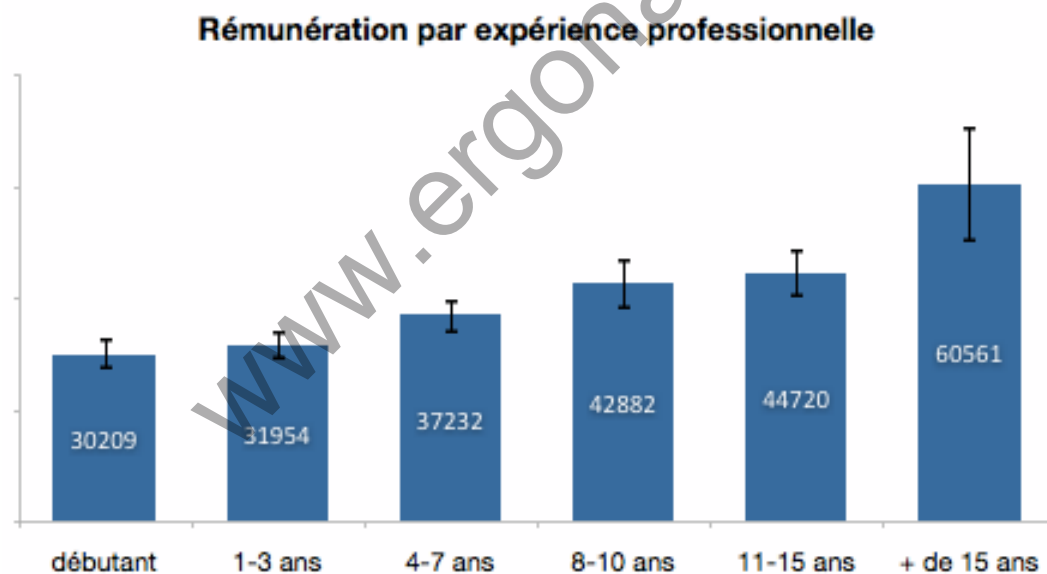


(fig. 18) Quitter la région Parisienne pour travailler en Province conduit à une perte de salaire de 2,4% (Rhône-Alpes) à 20% (Nord) selon la région.

## Salaire en fonction de l'expérience et par spécialité

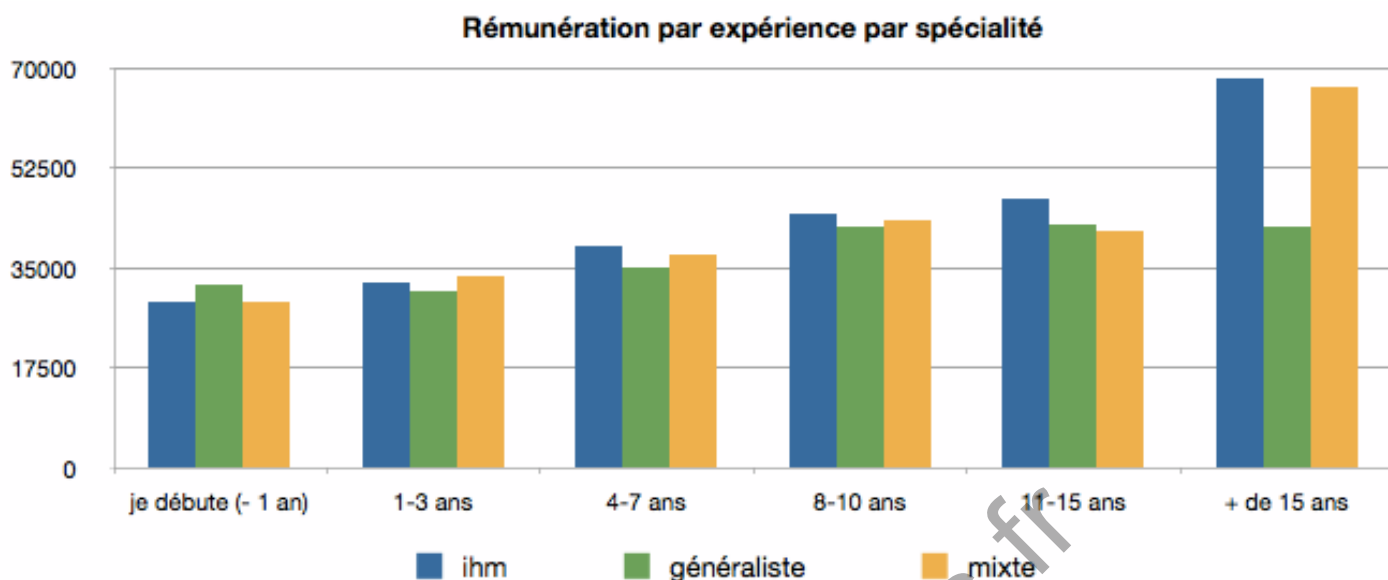


(fig 19) La rémunération par spécialité suivant l'expérience suit le modèle général : le salaire évolue progressivement en fonction de l'expérience.



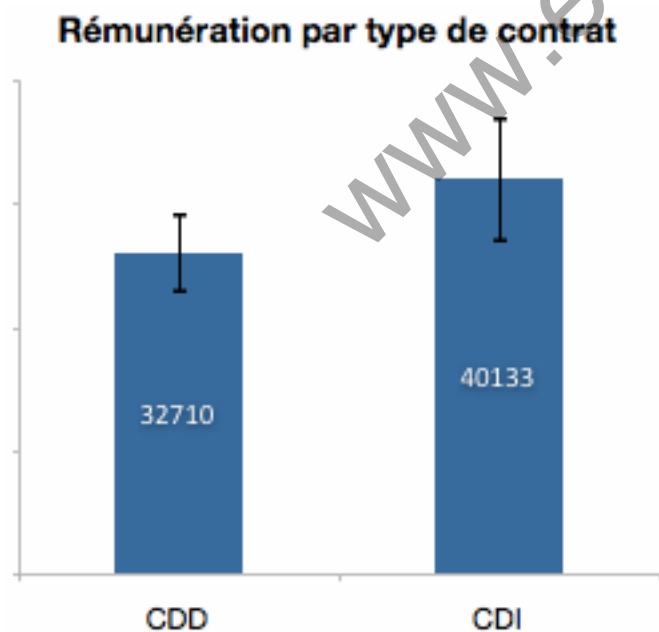
(fig 20) L'augmentation de salaire est progressive et régulière. Un débutant démarre sa carrière à 30209 € en moyenne ( $\sigma$  5033,  $n=47$ ). 1-3 ans (31954 €,  $\sigma$  5396,  $n=82$ ). 4-7 ans (37232 €,  $\sigma$  6437,  $n=73$ ). 8-10 ans (42882 €,  $\sigma$  9197,  $n=63$ ). 11-15 ans (44720€,  $\sigma$  8745,  $n=28$ ). Plus de 15 ans (60561 €,  $\sigma$  20910,  $n=36$ )

## Salaire en fonction de l'expérience et par spécialité



(fig. 21) La rémunération par profil suivant l'expérience suit le modèle général : le salaire évolue progressivement en fonction de l'expérience.

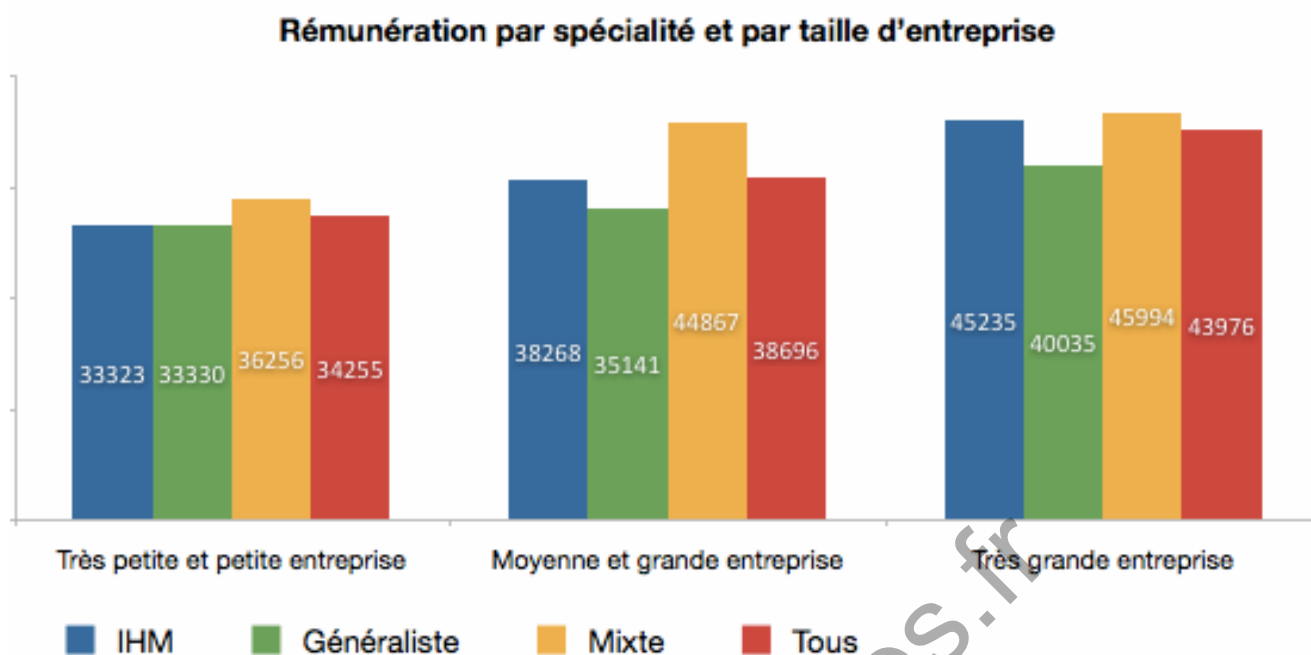
## Salaire par type de contrat de travail



Le CDD n'apporte pas de contre-partie financière à la flexibilité.

(fig 22) Le salaire moyen annuel brut de 32710€ ( $\sigma$  8308, n= 49) en CDD est inférieur à celui du CDI s'élevant à 40133 euros ( $\sigma$  12822, n= 259)

## Le salaire suivant la taille de l'entreprise

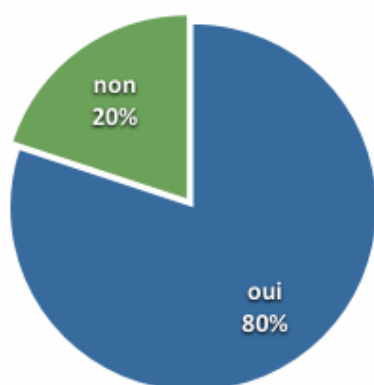


(fig 23) La taille de l'entreprise semble influencer positivement la moyenne générale des salaires. Plus l'entreprise est grande, meilleurs sont les salaires toutes spécialités confondues. Légende : Moins de 49 salariés = très petite et petite entreprise ; De 50 à 999 salariés = moyenne et grande entreprise ; Plus de 1000 salariés = très grande entreprise.

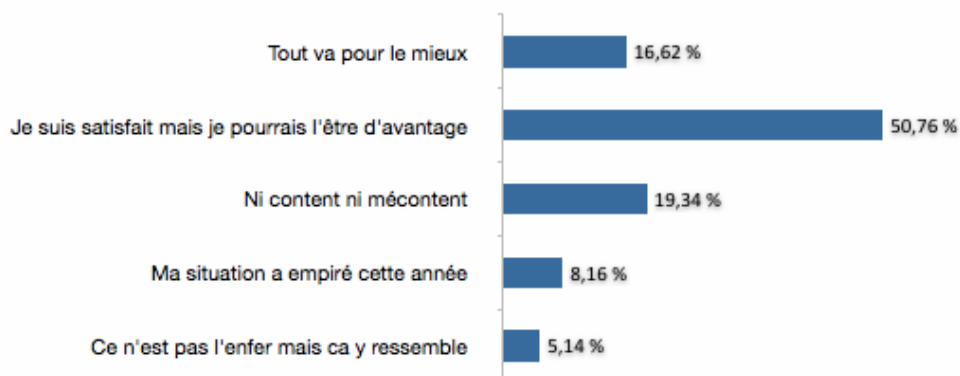
## Ergonome, ton opinion vis-à-vis de ta profession

La majorité des ergonomes sont satisfaits de leur emploi actuel (80 %).

**Satisfait de l'emploi actuel ?**

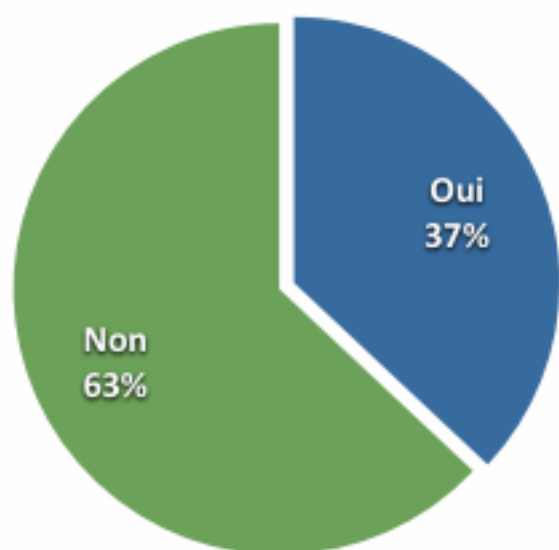


**Niveau de satisfaction à l'égard du salaire**



Mais... On reconnaît bien là notre esprit français, la moitié des ergonomes se disent satisfaits de leur salaire mais pourraient l'être plus (51%). (fig. 24)

### Facilité d'embauche



L'opinion vis-à-vis du salaire est négative : le salaire est dit « bas » (24 %) et sous-payé (21 %) avec une impression d'hétérogénéité des salaires prépondérante (45 %).

Et surtout ...

Ils sont nombreux à considérer qu'un diplôme en ergonomie ne permet pas de trouver facilement un emploi dans le domaine (63 %). (fig. 25)

www.ergonautes.fr

## En conclusion

Cette analyse des salaires en ergonomie est basée sur une population d'ergonomes répondant aux critères suivants :

- Répartition assez équilibrée d'hommes et de femmes
- Age majoritairement inférieur à 40 ans
- Toutes régions de France avec un nombre plus important de professionnels de la région Parisienne
- Majorité de titulaires du diplôme d'ergonome
- Répartition homogène des professionnels en fonction de l'expérience
- Majorité de professionnels en poste dans l'emploi actuel depuis moins de 4 ans
- Travaillant pour la plupart en CDI chez l'employeur en grande ou très grande entreprise
- Correspondant à 3 spécialités :
  - ergonome IHM titré « ergonome IHM » dans la profession et spécialisé dans les tests utilisateurs, le prototypage d'interfaces et l'analyse des besoins
  - ergonome généraliste titré « ergonome » spécialisé dans l'analyse des conditions de travail, la prévention et l'IPRP
  - ergonome mixte titré « ergonome » spécialisé dans les tests utilisateurs, l'analyse des besoins et les facteurs humains

En tenant compte de ces caractéristiques, les variables impactant le salaire sont les suivantes :

- Spécialité : les ergonomes mixtes gagnent en moyenne plus que les ergonomes IHM et généraliste. Les ergonomes IHM gagnent en moyenne plus que les ergonomes généralistes
- Sexe : les hommes gagnent en moyenne plus que les femmes
- Région : les ergonomes de la région Parisienne ont un salaire moyen plus élevé que dans les autres régions. Le Nord est la région où le salaire est le plus bas.
- Age en relation avec l'expérience : le salaire augmente avec l'âge et l'expérience
- Type d'entreprise : le salaire moyen évolue en fonction de la taille de l'entreprise

Les ergonomes se disent satisfaits de leur emploi actuel mais aussi qu'ils pourraient l'être davantage concernant le salaire. A ce titre, le sentiment d'hétérogénéité et de sous-évaluation de la profession à travers les salaires est majoritairement ressenti. Les ergonomes font souvent référence au métier et au salaire de l'ingénieur : une étude comparative de ces 2 métiers pourrait être lancée afin de mieux appréhender le métier et le salaire de l'ergonome.

Enfin, tout comme cette étude a pour objectif d'apporter des éléments de réponse sur le métier et le salaire de la profession, la difficulté d'embauche exprimée par les professionnels mériterait également une telle étude afin de guider l'ergonome dans ses démarches... à creuser.

# Remerciements

Nous terminons ce rapport en remerciant vivement toutes les personnes ayant répondu au questionnaire, aux membres de l'association qui ont participé à la conception et à l'analyse du questionnaire (Carole Goffart, Franck Ferront) et aux membres des Ergonautes pour leur collaboration.

Afin de vous satisfaire au mieux, ce rapport sera mis à jour en fonction de vos suggestions et commentaire. **Ce rapport est la version du 26 avril 2011.** Si vous voulez apporter votre pierre à l'édifice, toute aide est bienvenue pour par exemple : créer un formulaire d'estimation de son salaire, créer une version imprimable ou PDF de ce rapport, transformer ces résultats en slideshare ou prezzi pour une diffusion plus large.

Note, en raison du très faible taux de réponse d'ergonomes hors France (n=15), ce rapport ne traite pas de l'ergonome à l'international.

Vos suggestions et commentaires sont à envoyer à [contact@ergonautes.fr](mailto:contact@ergonautes.fr) ou à laisser directement sur [l'article de blog qui en parle](#).

**Vous pouvez aider l'association « Les Ergonautes » (loi 1901) [en adhérant](#) ou simplement avec un don, même petit.**